

Éco-concevoir pour embrasser l'économie circulaire

PAR CATHERINE GIRAUD-MAINAND, TITULAIRE CHAIRE RECYCLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE ÉCOLE CENTRALE DE LYON

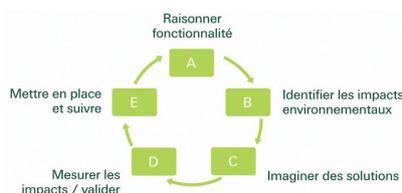
Et si, au lieu de jeter, on répareit, recyclait, réutilisait ? Et si on y pensait avant. Au moment de la conception des produits et de leur production.

L'éco-conception est un des piliers de l'économie circulaire. Économie circulaire rappelons le, qui vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire. À limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental de l'activité humaine. En augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits. L'économie circulaire suppose donc de repenser nos modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et ainsi limiter les déchets générés.

L'éco-conception est une des sept logiques de production et de consommation de l'économie circulaire (voir schéma ci-dessous).

On voit que passée la dimension « prévention » qui suppose une prise de conscience et un changement de comportement (le meilleur déchet étant celui que l'on ne génère pas), il ne peut y avoir d'économie circulaire sans recyclage, et de recyclage aisé sans éco-conception, c'est-

à-dire sans une conception initiale du produit ou du service réfléchie dans l'optique de déconstruire aisément celui-ci, afin de lui donner une seconde, voire une troisième vie.



L'éco-conception, un processus en 5 étapes

L'éco-conception a été définie une 1^{re} fois, en 2002, dans la norme sur le Management environnemental comme étant « l'intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produits ».

En 2009, une directive a complété cette définition en précisant que l'objectif est « d'améliorer la performance environnementale du produit tout au long de son cycle de vie ».

L'éco-conception, c'est donc intégrer l'environnement dès la conception pour que le produit ou le service remplisse son rôle, voire améliore le service rendu au consommateur, tout en réduisant les impacts sur l'environnement, et ce, à toutes les étapes de son cycle de vie.

On décrit généralement l'éco-conception comme un processus en 5 étapes :

1- Identifier le service rendu au consommateur

Sachant que certaines fonctions sont plus prioritaires que d'autres et qu'il est important de les identifier, même si elles ne sont pas visibles par le consommateur.

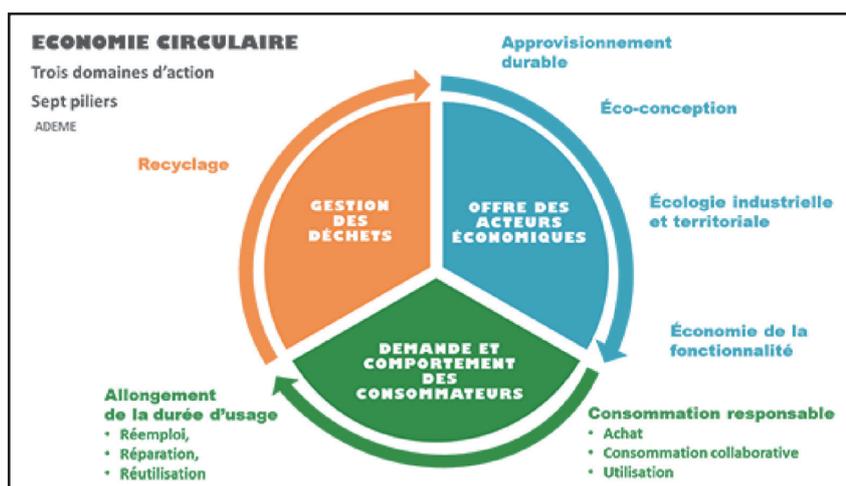
2- Identifier les impacts environnementaux

Quels sont les plus pertinents ? (consommation d'eau, émission de gaz à effet de serre), et où se situent-ils dans le processus de production ? On s'appuiera pour cela sur des outils d'éco-conception qui permettront d'identifier les « hotspots », à savoir les sources d'impacts environnementaux sur lesquels agir en priorité.

3- Imaginer des solutions

Place à la créativité, pour imaginer les solutions à même de réduire les impacts identifiés. Sachant qu'on distingue trois grands types de stratégies d'éco-conception :

- L'innovation incrémentale qui consiste à optimiser l'existant ;
- La re-conception d'un produit ou service vers de nouveaux usages ;
- L'innovation de rupture, qui peut par exemple faire passer du produit



au service.

4- Mesurer les impacts et valider

L'étape consiste désormais à identifier quelles sont les pistes réellement bénéfiques pour l'environnement, et dans quelle mesure.

On utilisera là encore les outils d'éco-conception pour hiérarchiser ces pistes en comparant les impacts environnementaux des solutions les unes par rapport aux autres.

5- Mettre en place la solution et suivre l'évolution

5^e étape du processus, il s'agit là de mettre en œuvre de façon opérationnelle la solution retenue, avec l'ensemble des équipes de l'entreprise, et de former à cette nouvelle démarche et l'accompagner, tout en mettant en place les indicateurs qui permettront d'évaluer la performance, de manière à pouvoir les remettre en cause ultérieurement en fonction de l'évolution du marché et des techniques.

N'oublions pas que l'éco-conception s'inscrit dans une logique d'amélioration continue.

Dans un monde que nous savons fini – le 2 août dernier nous avons consommé 100% des ressources renouvelables que la Terre peut nous fournir en un an ! – éco-concevoir pour faire de nos déchets une ressource est plus que jamais une nécessité. Or c'est précisément ce vers quoi tend l'éco-conception.

C.G.-M.

Un exemple d'éco-conception



PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE GIRAUD-MAINAND

Entretien avec Arnaud Rolland directeur associé en charge de la RSE chez Coca-Cola.

Catherine Giraud-Mainand :

Pouvez-vous nous donner les grandes lignes de la politique RSE chez Coca-Cola et nous indiquer comment l'éco-conception s'inscrit dans la stratégie RSE globale de l'entreprise ?

Arnaud Rolland : La démarche d'éco-conception de Coca-Cola European Partners, s'inscrit non seulement dans sa stratégie RSE globale, mais également dans la démarche ACV menée par l'entreprise sur ses différents emballages.

Si ce choix a été fait, ce n'est pas anodin, en effet. L'emballage représente 52% de l'empreinte carbone globale des produits, c'est donc un levier fort de réduction. Le premier travail effectué a été un travail d'allègement des emballages primaires. Après l'allègement des contenants, des efforts ont été faits sur le bouchon (réduction) et sur l'étiquette (matériau), mais un travail d'optimisation des cartons et des suremballages (suppression) a été réalisé chaque fois que possible. Une fois l'allègement maximum obtenu, davantage de matière première secondaire a été intégrée au processus de production, ce qui a permis de gagner sur le poste Energie, qui représente 95% pour les cannettes en aluminium ; 70 % pour les bouteilles en plastique.

L'utilisation de PET recyclé a permis le gain de 70 % de CO2 par rapport à l'utilisation de plastique vierge ».

C.G.-M. : Pouvez-vous citer quelques produits qui ont subi des transformations suite à cette démarche d'éco-conception ?

A.R. : Oui, parmi les produits iconiques de Coca-Cola, on peut évoquer la réduction de 15 % de la bouteille plastique 1,5 litres depuis 10 ans. La bouteille en PET a non seulement été allégée mais est désormais fabriquée avec 1/3 de plastique PET recyclé. Cela a été rendu possible, notamment parce que dans notre usine de Grigny (91), Coca-Cola European Partners produit ses propres préformes, ce qui nous a donné plus de maîtrise pour optimiser les bouteilles plastiques.

C.G.-M. : Une fois tous ces leviers investis, vous êtes cependant allés beaucoup plus loin dans la démarche puisque vous vous



êtes engagés dans l'économie circulaire, via la création d'une co-entreprise avec Plastipak.

Pouvez-vous nous en dire plus ?

A.R. : Coca-Cola European Partners a investi en 2012 dans l'usine Plastipak (ex. : APPE) afin de pouvoir intégrer davantage de matière recyclée dans son processus industriel, travailler en boucle fermée et sécuriser ses approvisionnements en matière première. Nous sommes dans une démarche d'amélioration continue et des travaux d'éco-conception de la bouteille plastique et du bouchon sont en cours. Malheureusement aujourd'hui seules 56 % des bouteilles sont recyclées. Il faut sensibiliser les citoyens pour qu'ils trient mieux et plus. Aujourd'hui, seulement l'usine Plastipak dans laquelle a investi Coca-Cola manque de bouteilles à recycler. Elle va chercher 1/4 de ses approvisionnements dans des pays limitrophes : Belgique et Allemagne notamment. ●

Vous voulez en savoir plus sur l'éco-conception ?

Vous utilisez un grand nombre d'emballages, qu'ils soient primaires, secondaires ou tertiaires ? Inscrivez-vous au Mooc ECORESP « Éco-concevoir un emballage responsable » créé par l'École Centrale de Lyon, emlyon business school et Éco-emballages dans le cadre de la chaire Recyclage et Économie Circulaire.

Rendez-vous sur la plateforme FUN à partir du 6 novembre : <https://www.fun-mooc.fr>